

Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier pour l'exercice 2025 pour les compétences d'agglomération de la Ville de Longueuil

Voici le rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier consolidé du rapport de la vérificatrice générale et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2025 visant les compétences d'agglomération de la Ville de Longueuil, prononcé lors de la séance du conseil d'agglomération du 18 juin 2026.

Seule la version prononcée fait foi.

Chères citoyennes, chers citoyens,

Madame la présidente,

Ce soir, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2025 portant sur les compétences d'agglomération de la Ville de Longueuil.

Le rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Il a été rigoureusement vérifié par la vérificatrice générale de la Ville ainsi que par un auditeur indépendant mandaté par le conseil d'agglomération.

Le bilan financier démontre que la gestion des opérations relevant des compétences d'agglomération a dégagé un excédent de 10,5 M\$.

Cet écart positif s'explique par divers facteurs :

- Des économies de 1,2 M\$ en matière de transport en commun, conformément à la facturation de l'ARTM;
- Les coûts liés à l'hygiène du milieu ont été inférieurs aux prévisions, permettant une économie supplémentaire de 1,1 M\$;
- Des économies de salaire de 3 M\$ au sein du Service de police, principalement dû à des vacances de postes;
- Des revenus d'amendes supplémentaires de 1,4 M\$, découlant d'un volume de constats supérieur aux prévisions.

De plus, une gestion rigoureuse de la dette est maintenue. Celle-ci se chiffre maintenant à 259,4 M\$ en 2025 comparativement à 242,2 M\$ en 2024.

Le rapport financier peut être consulté dès demain sur le site Internet de la Ville à longueuil.quebec.